

ASSURANCES VOYAGES



Une nouvelle idée de l'assurance tourisme et loisirs

Multirisque et Multirisque complémentaire CB optionnelle

GARANTIES	MONTANT MAXIMUM	FRANCHISES
<p>ANNULATION Y COMPRIS MALADIES ANTERIEURES</p> <p>Annulation pour motif médical (B1)</p> <p>Annulation cause dénommées (B2)</p> <p>Dommages graves dans les locaux privés ou professionnels</p> <p>Vol dans les locaux privés ou professionnels</p> <p>Convocation en tant que témoin ou juré d'assise</p> <p>Convocation pour une adoption d'enfant</p> <p>Convocation à un examen de rattrapage</p> <p>Obtention d'un emploi ou d'un stage rémunéré</p> <p>Licenciement économique</p> <p>Mutation professionnelle</p> <p>Suppression et modification des congés payés</p> <p>Dommages graves au véhicule 48h avant le départ</p> <p>Vol des papiers d'identité</p> <p>Contre-indication de vaccination</p> <p>Annulation d'un accompagnant (maximum 4)</p>	<p>(B) 20 000 € par personne / Maximum 40 000 € par événement</p>	<p>(B1) Pas de Franchise</p> <p>(B2) Franchise 30 € par personne sauf pour les garanties :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mutation professionnelle - Suppression et modification des congés payés - Vol des papiers d'identité <p>pour lesquelles la franchise est de 100 € par personne</p>
<p>BAGAGES</p> <p>Objets précieux (E1)</p> <p>Objets acquis pendant le voyage (E2)</p> <p>Retard de livraison (+ de 24 heures) (E3)</p>	<p>(E) 1 500 € par personne / Maximum 5 000 € par événement</p> <p>(E1) 50% du capital assuré</p> <p>(E2) 100% du capital assuré</p> <p>(E3) 300 € par sinistre</p>	<p>(E1) Franchise 30 € par personne</p> <p>(E2) Franchise 30 € par personne</p> <p>(E3) Pas de Franchise</p>

Multirisque et Multirisque complémentaire CB optionnelle

GARANTIES	MONTANT MAXIMUM	FRANCHISES
REPONSABILITE CIVILE VIE PRIVEE A L'ETRANGER - Dommages corporels, matériels et immatériels - Dont dommages matériels et immatériels consécutifs	450 000 € / sinistre 45 000 € / sinistre	Aucune 150 € / sinistre
GARANTIES ASSISTANCE	MONTANT MAXIMUM & FRANCHISES	
Rapatriement ou transport sanitaire (H1) Rapatriement des personnes accompagnantes (H2) Rapatriement des enfants de moins de 18 ans (H3) Visite d'un proche (H4) Prolongation de séjour (H5) Frais hôteliers (H6) Frais médicaux hors du pays de résidence (H7) Extension USA, Canada, Asie, Australie (H8) Franchise (H9) Maximum par événement (H10) Soins dentaires (H11) Rapatriement de corps : Rapatriement du corps (H12) Frais funéraires nécessaires au transport (H13) Rapatriement des membres de la famille accompagnante (H14) Assistance juridique à l'étranger Paiement des honoraires d'avocat (H15) Avance de la caution pénale (H16) Retour anticipé (H17) Assistance aux mineurs restés seul au domicile (H18) Envoi de médicaments à l'étranger (H19) Transmission de messages urgents (H20) Frais de recherche et de secours (H21) Avance de fonds (uniquement à l'étranger) (H22) Chauffeur de remplacement (H23)	(H1) Frais réels (H2) Billet de retour * (H3) Titre de transport A/R * (H4) Titre de transport Aller/Retour * + Frais d'hôtel 100 € par nuit / Max 10 nuits (H5) Frais d'hôtel 100 € par nuit / Max 10 nuits (H6) Frais d'hôtel 100 € par nuit / Max 10 nuits (H7) 150 000 € / personne (H8) 500 000 € / personne (H9) 30 € par personne (H10) 800 000 € (H11) 150 € (H12) Frais réels (H13) 2 500 € par personne (H14) Billet de retour * (H15) 5 000 € (H16) 10 000 € (H17) Billet retour * (H18) Titre de transport A/R * (H19) Frais d'envoi (H20) Frais réels (H21) 10 000 € par personne (H22) 1 500 € par personne (H23) Billet ou Chauffeur	

Multirisque et Multirisque complémentaire CB optionnelle

GARANTIES INTERRUPTION DE SEJOUR ET D'ACTIVITE	MONTANT MAXIMUM	FRANCHISES
K / FRAIS D'INTERRUPTION DE SEJOUR et D'ACTIVITÉ - Interruption de séjour (K1) Remboursement des prestations terrestres non utilisées au prorata temporis (transport non compris) - Interruption d'activité (K2)	(K1) 30 000 € par événement (K2) 100 € / jour Maximum 3 jours	Néant

TARIFS

	TARIFS
MULTIRISQUE	6,92 % net TTC du prix du voyage Prime minimum 230 € net TTC / personne
COMPLEMENTAIRE CARTE BANCAIRE	4,62 % net TTC du prix du voyage Prime minimum 230 € net TTC / personne

L'Assureur et l'assistanteur

Mutuaide Assistance

Mutuaide Assistance exerce le métier d'assureur et d'assistanteur.

Structure souple, réactive et à taille humaine,
qui, depuis presque 40 ans, est capable de s'adapter aux exigences de ses clients !



HISTOIRE

Créée en 1981,
Mutuaide Assistance est
une **Société Anonyme**,
Filiale Franco Française
de **Groupama**.



ACTIVITÉS

2 plateaux d'assistance :
24h/24 et 7j/7
755 000 dossiers traités
Interventions dans plus
de **200 pays**



RESSOURCES HUMAINES

464 collaborateurs
286 chargés d'assistance
multilingues
200 correspondants
dans **165 pays**



PRESTATAIRES

5 000 prestataires référencés
en France (médecin régulateur
du SAMU, ambulanciers,
dépanneurs taxis, aides
ménagères,...)